

## LA PERCEPTION DU RISQUE SISMIQUE EN TURQUIE : LE CAS DU SEISME DE MARMARA DU 17/08/99

La Turquie, par sa situation géographique, se trouve sur les failles sismiques parmi les plus actives et les plus anciennes du monde. 96% du territoire de la Turquie et 98% de la population et des industries sont placés sur des failles sismiques actives. Le pays a une longue histoire sismique, marquée par des événements dévastateurs. Mais le séisme du 17 août 1999 a eu des conséquences exceptionnellement lourdes sur le plan économique et sociopolitique. Il apparaît comme un séisme révélateur à partir duquel on peut identifier un "avant" et un "après" dans la perception du risque sismique en Turquie. Par ailleurs les conséquences catastrophiques du séisme en ont fait un laboratoire de la société turque où l'on peut observer divers dysfonctionnements emblématiques de la Turquie contemporaine.

C'est la raison pour laquelle nous proposons une étude comparative de ce séisme avec d'autres séismes intervenus en Turquie et ailleurs pour répondre à notre question de départ : comment se fait-il que la vulnérabilité de la Turquie contemporaine aux séismes n'ait pas diminué malgré la connaissance et l'expérience des risques et de leurs conséquences ?

### DONNEES UTILISEES

En ce qui concerne les données quantitatives, nous avons utilisé trois enquêtes portant sur les conséquences et les caractéristiques du séisme :

1. Les impacts du tremblement de terre sur les secteurs de production (enquêtes réalisées auprès de 1186 sociétés dans la région sinistrée par le centre de

gestion de crise auprès du premier ministre en partenariat avec l'Institut National de la Statistique).

2. Les tendances de l'abri provisoire et les besoins des sinistrés (enquête réalisée par le Ministère de la Construction et du Logement en collaboration avec l'INS auprès de 59844 familles).
3. La situation socio-économique et démographique du département de Kocaeli après le séisme (enquête réalisée par le Conseil de la ville auprès de 13557 personnes).

Compte tenu de la faible fiabilité de ces enquêtes en raison de la période à laquelle elles ont été réalisées (un mois après le séisme), les données ont été utilisées pour la période d'urgence et complétées par les données du recensement de l'année 2000, instructives concernant les changements démographiques dans la région.

Par ailleurs j'ai réalisé un travail de terrain basé sur une enquête qualitative semi-directive auprès de 50 familles localisées près de l'épicentre du séisme, suivies à partir de la période d'abri provisoire jusqu'à leur réinstallation.

## RESULTATS OBTENUS

Si le risque sismique est inévitable, la manière de le gérer est révélatrice de la façon dont il est perçu. C'est en ce sens que les étapes de la gestion de ce risque (de la prévention jusqu'au retour à la vie normale) donnent des indications décisives sur le caractère culturel de la perception d'un risque naturel.

Au-delà de la magnitude du séisme qui nous occupe et du fait qu'il se soit déroulé en zone urbanisée, sa gestion révèle des défaillances importantes à deux étapes décisives :

### 1. Une prévention défailante :

L'urbanisation anarchique, due à un mouvement d'exode rural massif à partir des années 1970, a accéléré la construction immobilière inadaptée à la prévention sismique. L'absence de formation et de sensibilisation de la population face au risque a aggravé la vulnérabilité.

Cette prévention défailante permet d'expliquer l'ampleur des dégâts provoqués par la catastrophe.

### 2. Une gestion post-désastre inefficace :

Cette période a été caractérisée par un ensemble de dysfonctionnements autour du problème du relogement de la population sinistrée. Elle a en outre été marquée par une gestion conflictuelle des rapports entre les citoyens et les agents administratifs, entre les élus et la population sinistrée, et entre les collectivités locales et l'Etat.

Cette gestion inefficace est révélatrice de l'absence de prise en compte du risque sismique par les autorités publiques.

Si on cherche dans le passé les déterminants de l'échec de la politique de gestion du risque sismique, on peut faire l'hypothèse suivante : la mobilité de la population entretient l'absence de perception du risque, car elle empêche la mémoire collective d'intégrer les éléments de comportements prévisionnels qui permettraient de faire face de manière plus efficace à ce type de risque.